



UN INSTANTANÉ DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN MOTS ET EN IMAGES

Bangladesh : Une femme exhibe un doigt taché d'encre pour prouver qu'elle a voté. © Secrétariat du Commonwealth/Tom Baird

« Dans tout État, l'autorité des pouvoirs publics ne peut être fondée que sur la volonté du peuple exprimée à la faveur d'élections sincères, libres et régulières, tenues périodiquement au suffrage universel, égal et secret. »

—Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières, adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Union interparlementaire à sa 154e session (Paris, 26 mars 1994)

DANS CE NUMÉRO

NÉPAL L'élection d'une nouvelle Assemblée constituante a marqué la fin d'une insurrection maoïste et a entraîné l'abolition de la monarchie et son remplacement par une république fédérale

Page 2

PAKISTAN L'assassinat de Mme Benazir Bhutto, figure politique de premier plan, pendant la campagne a jeté une ombre sur les élections

Page 3

ANGOLA Les Angolais ont voté pour la première fois depuis seize ans, tournant la page de la guerre civile

Page 4

KOWEÏT Il a fallu organiser des élections anticipées pour sortir d'une crise opposant le parlement et l'exécutif mais elles n'ont pas mobilisé les électeurs.

Page 6

RWANDA La nouvelle Chambre des députés est composée à 56,25 % de femmes. C'est la première fois dans l'histoire que les femmes sont en majorité dans une chambre unique ou une chambre basse

Page 7

EN BREF

- Cinquante-trois chambres parlementaires dans 46 pays (24,47 % des 188 pays ayant un parlement actif) ont été renouvelées par des élections directes.
- À l'échelle mondiale, sur les 45 009 sièges parlementaires, 8 560 (19,02 %) ont été renouvelés par des élections directes.
- Sur ces 8 560 sièges, les femmes en ont remporté plus de 1 700 (19,86 %).
- Le pourcentage des femmes a augmenté dans près de 60 % des chambres renouvelées.
- Dans 19 des 35 pays dans lesquels la composition du gouvernement dépendait des résultats des élections législatives, le parti au gouvernement a été reconduit au pouvoir. Il a quitté le pouvoir dans 14 pays.
- La participation électorale a été en moyenne de 69,29 % dans le monde, soit une hausse annuelle de 3,95 points selon les données disponibles.



LE POINT SUR LE NÉPAL

Les élections des 601 membres de l'Assemblée constituante se sont déroulées en avril 2008. L'Assemblée constituante exerce le pouvoir législatif et a pour mission de rédiger une nouvelle Constitution pour le Népal.

Pourquoi n'y avait-il pas eu d'élections depuis 1999 ?

Le gouvernement a dissous la Chambre des représentants le 22 mai 2002 afin d'organiser des élections législatives anticipées. Les rebelles maoïstes ayant menacé de perturber le déroulement des élections, le Premier Ministre Deuba a demandé au Roi Gyanendra de repousser le scrutin d'un an. Le Roi a alors limogé le gouvernement et différé les élections sine die. Le 1^{er} février 2005, le Roi s'est arrogé le pouvoir absolu, accusant le gouvernement de ne pas avoir fait le nécessaire pour organiser des élections législatives. Pendant ce temps, le Parlement ne pouvait pas siéger car, selon la Constitution, l'Assemblée nationale (la chambre haute) ne peut pas être convoquée sans la Chambre des représentants. Le 24 avril 2006, au lendemain d'une vague de manifestations populaires exigeant la tenue d'élections dans les plus brefs délais, le Roi Gyanendra a accepté de rétablir la Chambre, qui a repris ses travaux le 28 avril. Un parlement de transition lui a succédé en janvier 2007, jusqu'à ce que puissent se tenir les élections à l'Assemblée constituante, dont la tâche sera de rédiger une nouvelle Constitution.

Quels étaient les enjeux des élections de 2008 ?

Le principal enjeu était la participation des maoïstes au processus politique; ils étaient depuis dix ans à la tête d'une rébellion qui avait fait plus de 13 000 morts.

Les maoïstes qui, selon un accord négocié, occupaient 83 sièges dans le parlement de transition, étaient toujours en profond désaccord avec les partis politiques traditionnels sur le choix d'un système électoral et le statut du Roi. C'est pourquoi les élections ont été reportées par deux fois en 2007. Ils ont finalement accepté un système électoral mixte associant représentation proportionnelle et scrutin majoritaire à un tour.

Les élections de 2008 ont permis de tester la solidité des différentes forces politiques, et en particulier celle des maoïstes qui participaient à des élections législatives pour la première fois depuis la création en 1994 du Parti communiste maoïste du Népal (CPN-M).

Qui a gagné les élections ?

Les maoïstes sont devenus le premier parti du pays avec 220 sièges sur les 601 que compte l'Assemblée constituante. Puis viennent le Congrès népalais (110 sièges) et le Parti communiste du Népal-UML (103 sièges). En tout, 25 partis sont représentés à l'Assemblée constituante. Les femmes ont remporté 191 sièges. La participation électorale a été de 63,29 %.

Fin mai, à sa séance inaugurale, l'Assemblée constituante a voté l'abolition de la monarchie et son remplacement par une république fédérale.

Après de longues négociations, l'Assemblée constituante a élu Premier Ministre M. Pushpa Kamal Dahal (maoïste). Son gouvernement de coalition, qui rassemble six partis, est entré en fonction le 22 août.

Quelle est la prochaine étape pour le Népal ?

En novembre 2008, le Président de l'Assemblée constituante, Subash Subas Nembang, a annoncé que l'Assemblée adopterait un projet de Constitution en avril 2010 pour le soumettre au Président de la République, qui le promulguerait le 28 mai 2010.



3 937

C'est le nombre des candidats qui se sont présentés à l'Assemblée constituante. Il y avait parmi eux 368 femmes. Plus de 3 000 candidats représentaient des partis politiques (quelque 70 partis différents) et environ 800 se présentaient comme indépendants. De plus, le système de la représentation proportionnelle a fait entrer à l'Assemblée des femmes, des membres de populations autochtones et des groupes marginalisés.

▲ Népal : Ratna Maya Thapa, 80 ans, vient de la région du centre. Elle présente sa carte d'électrice après avoir marché une heure et demie pour aller voter. © ONU/Nayan Tara

L'ALTERNANCE DU POUVOIR

Ghana

Date des élections : 7 décembre 2008

Participation électorale : 8 671 272 (69,52 %)

La passation des pouvoirs s'est effectuée une fois de plus en douceur après la victoire du Congrès démocratique national (NDC) aux élections présidentielles et parlementaires.

Après les élections précédentes de décembre 2004, le Nouveau parti patriotique (NPP) du Président John Kufuor devançait le NDC mais ne disposait que d'une faible majorité au parlement. En 2008, le NDC a inscrit à son programme l'offre de meilleures prestations sociales et l'ouverture de nouvelles écoles. Le NPP a fait campagne sur son bilan de consolidation de la paix dans le pays et sur les bonnes relations qu'il avait réussi à établir avec ses voisins.

Sur les 12,4 millions d'électeurs inscrits, 69,52 % se sont rendus aux urnes. Pendant la campagne, des personnalités de tous bords avaient plaidé pour des élections pacifiques et sans violence. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a salué les élections qu'elle a jugées « pacifiques, transparentes et sincères », tandis que le Centre Carter en a loué le caractère « compétitif » et y a vu une « nouvelle confirmation de la tradition démocratique du Ghana ».

Le NDC est devenu le plus grand parti, remportant 114 des 230 sièges du parlement. Il devance le NPP (107 sièges). Aux élections présidentielles, M. John Atta-Mills (NDC) a été élu au deuxième tour avec 50,23 % des voix.

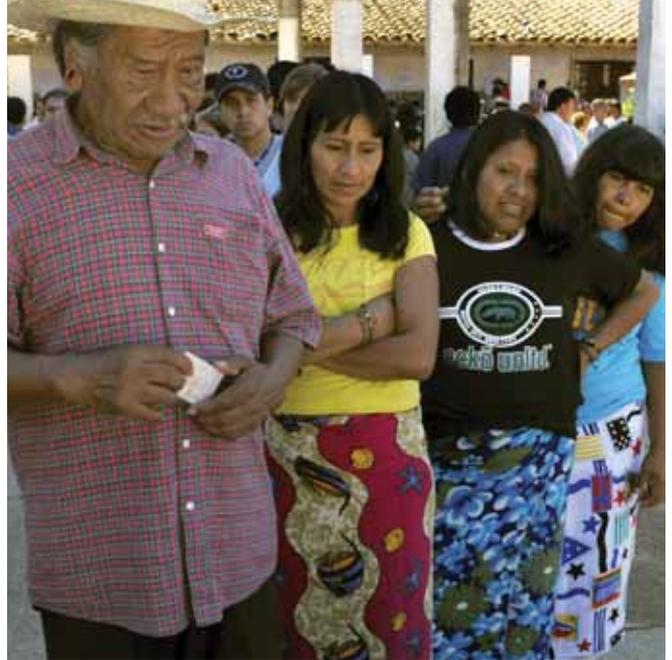
Pakistan

Date des élections : 17 février 2008

Participation électorale : 35 170 435 (44 %)

Les élections à l'Assemblée nationale se sont déroulées dans une atmosphère très tendue, après l'assassinat, le 27 décembre 2007, de Benazir Bhutto, chef du Parti du peuple pakistanais, le PPP.

En octobre et en novembre 2007, deux anciens Premiers ministres exilés – Mme Bhutto et M. Nawaz Sharif, de la Ligue musulmane pakistanaise – Nawaz (PML-N) – sont rentrés au Pakistan pour participer au processus électoral. Le 3 novembre, le Président Pervez Musharraf, qui avait été porté au pouvoir par un coup d'Etat militaire en 1999, a proclamé l'état d'urgence et reporté sine die les élections législatives. Invoquant une détérioration de la sécurité publique et l'ingérence des juges dans les affaires du gouvernement, il a aussi suspendu la Constitution et destitué pour la deuxième fois le président de la Cour suprême, le juge Iftikhar Chaudhry. Le 11 novembre, soumis à des pressions internationales croissantes, le Président Musharraf a annoncé des élections législatives pour le 9 janvier 2008. Il a ensuite levé l'état d'urgence et rétabli la Constitution.



▲ Paraguay : Des membres de la tribu autochtone des Makas votent dans un bureau de vote de Roque Alonso, dans la banlieue d'Asunción.
© AFP/Juan Mabromata

Après l'assassinat de Mme Bhutto le 27 décembre, qui a suscité des manifestations populaires et des actes de violence, les élections ont été reportées au 17 février 2008.

Le PPP a obtenu 125 des 342 sièges de l'Assemblée nationale, et le PML-N, 91 sièges. Les deux partis ont formé un « gouvernement de consensus national » et le Président Musharraf a démissionné en août, sous la menace d'une procédure de destitution pour corruption, mauvaise gestion de l'économie et violation de la Constitution.

Paraguay

Date des élections : 20 avril 2008

Participation électorale : 1 874 127 (65,48 %)

L'élection à la présidence de Fernando Lugo – connu sous le nom « d'évêque des pauvres » – a mis fin au règne de l'Association nationale républicaine-Parti Colorado (ANR), au pouvoir depuis plus de soixante ans.

Premier parti du pays depuis 1947 – et pendant toute la dictature du général Alfred Stroessner de 1954 à 1989 – l'ANR n'avait obtenu de majorité dans aucune des deux chambres lors des élections d'avril 2003, bien que son chef ait été élu Président.

En décembre 2007, l'Alliance patriotique pour le changement (APC) de centre-gauche a désigné l'ancien évêque catholique romain, Fernando Lugo, comme son candidat à la présidence. M. Lugo s'est engagé à s'attaquer à la corruption et à la pauvreté et a promis des réformes agraires. L'ANR, affaibli par des rivalités internes, a mis en garde contre M. Lugo, prédisant qu'il appliquerait des politiques de gauche semblables à celles de la Bolivie et du Venezuela.

Élu avec plus de 42 % des suffrages exprimés, M. Lugo (APC) a devancé les trois autres candidats. Bien que l'ANR soit resté le plus grand parti dans les deux chambres, les partis qui composent l'APC détiennent collectivement un nombre de sièges légèrement supérieur.

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES IMPORTANTES DE L'ANNÉE

Angola

Date des élections : 5–6 septembre 2008

Participation électorale : 7 213 281 (87,36%)

Les premières élections du pays depuis 1992 ont reconduit au gouvernement le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

En 1992, lorsque le MPLA avait remporté les élections, le chef du parti, José Eduardo dos Santos, avait été réélu Président après avoir pris le pouvoir pour la première fois en 1978. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) avait contesté le résultat des élections et relancé la guerre civile, qui a fait finalement quelque 500 000 morts. La guerre civile n'a cessé qu'en 2002, quand l'armée a tué Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA.

Ils ont été 5 198 à se présenter comme candidats aux élections de 2008, considérées comme un galop d'essai pour les élections présidentielles de 2009. Ils venaient de 10 partis politiques et de quatre coalitions. Des missions d'observation de l'Union européenne et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont salué le processus électoral, bien que les observateurs de l'UE en aient critiqué le traitement par les médias, qu'ils ont jugé partial pour le gouvernement et contraire à des règles internationales essentielles. Le MPLA a remporté une confortable majorité avec 191 sièges contre 16 pour l'UNITA. Quatre-vingt-deux des candidats élus étaient des femmes (37,27 %).

Bangladesh

Date des élections : 29 décembre 2008

Participation électorale : 69 945 55 (86,29 %)

Une franche victoire pour la Ligue Awami a mis fin à l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays depuis la dissolution du Parlement en octobre 2006.

Le Parlement a été dissous en octobre 2006 en vue de la tenue d'élections générales en janvier 2007. Des manifestations violentes ont cependant eu lieu sous la conduite de la Ligue Awami (AL), formation d'opposition, qui contestait la neutralité du gouvernement intérimaire chargé de superviser les élections. Le 11 janvier, le Président Ahmed a reporté les élections et proclamé l'état d'urgence. Sheikh Hasina (AL) et Khaleda Zia (Parti nationaliste du Bangladesh, BNP), anciennes Premières ministres, ont été ensuite arrêtées et inculpées de corruption. Bien qu'elles aient été autorisées à se présenter aux élections de 2008, les charges contre elles ont été maintenues.

L'AL et le BNP ont tous deux réclamé la levée immédiate de l'état d'urgence pour permettre la tenue d'élections libres et régulières. Les deux partis se sont engagés à venir en aide aux pauvres en abaissant les prix des produits essentiels.

► Zimbabwe : Dans un bureau de vote aux alentours immédiats d'Harare, une électrice cherche son nom sur la liste à la lumière d'une bougie. © AFP/Alexander Joe

La mission d'observation de l'Union européenne (UE) a conclu que les élections avaient été sincères et transparentes et qu'elles reflétaient « la volonté du peuple du Bangladesh ». Les résultats définitifs donnaient 263 sièges à l'alliance dirigée par l'AL, dont 230 pour l'AL elle-même. Le BNP a remporté 30 sièges, et ses alliés, trois. Les femmes ont obtenu 19 sièges, en plus des 45 qui leur sont réservés et qui sont distribués entre les partis, proportionnellement aux résultats obtenus par chacun d'eux aux élections.

Zimbabwe

Date des élections : 29 mars 2008

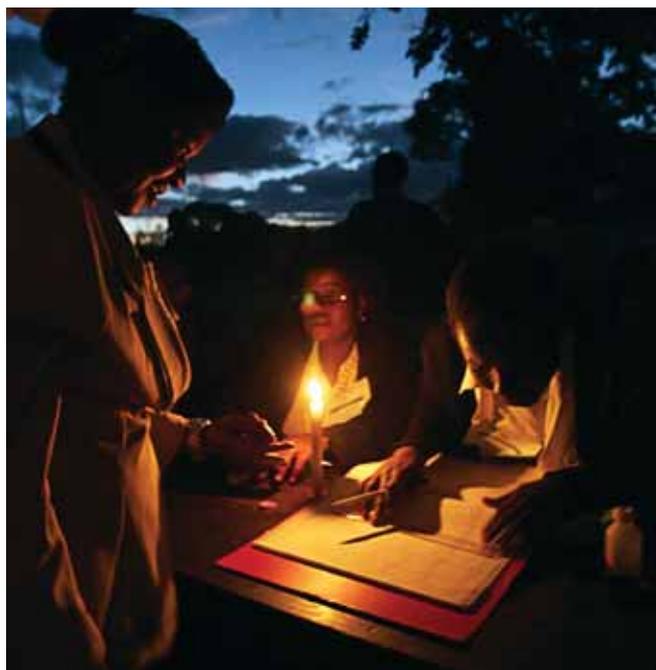
Participation électorale : pas de données officielles

Des élections législatives et présidentielles controversées ont fait du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), qui siégeait dans l'opposition, le plus grand parti de l'Assemblée.

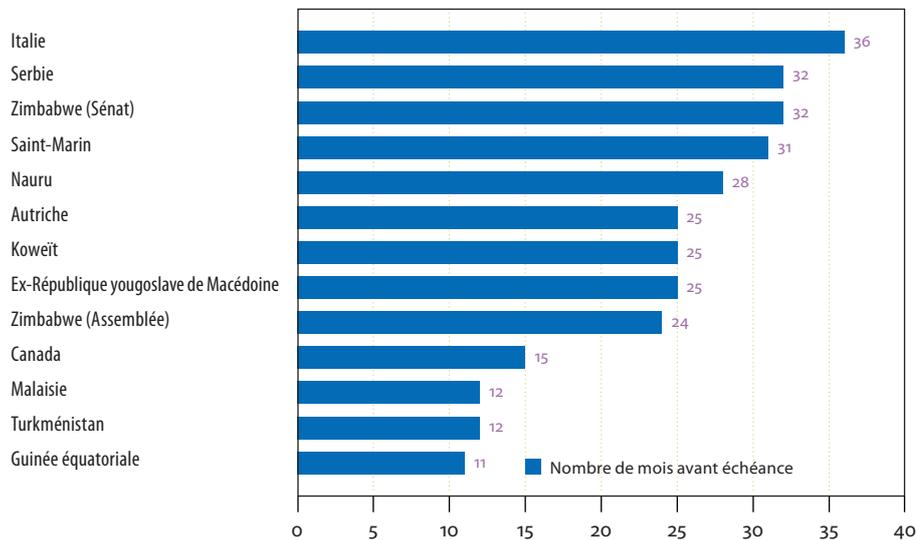
Les élections se sont déroulées sur fond de catastrophe économique, l'inflation dépassant les 100 000 % en février 2008. Le Président Mugabe a promis d'investir dans l'agriculture et de « défendre » son pays contre l'Occident, auquel il imputait les malheurs de son pays. Le MDC a basé sa campagne sur un programme qui visait à stabiliser l'économie, à rétablir l'état de droit et à modifier la Constitution.

Le taux de participation électorale, sur les 5,6 millions d'électeurs inscrits, aurait été élevé, mais la Commission électorale zimbabwéenne n'a pas publié de chiffre officiel.

Les observateurs de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont dits réservés à plusieurs titres quant au processus électoral. Divers observateurs n'ont pas été autorisés à y assister, dont ceux du Commonwealth et de l'Union européenne. Le retard mis à annoncer les résultats des élections présidentielles a avivé les tensions car le Président Mugabe et Morgan Tsvangirai, le chef du MDC, revendiquaient tous deux la victoire. Le 22 juin, M. Tsvangirai s'est retiré de la course à la présidence, mettant en cause les actes de violence dirigés contre lui et ses partisans. La Commission électorale a cependant maintenu le deuxième tour et a proclamé la réélection de M. Mugabe.



Élections anticipées



Les élections organisées plus de deux ans avant l'échéance du mandat parlementaire ont été exceptionnellement nombreuses cette année : elles ont eu lieu en Autriche et en Italie, après la chute des coalitions gouvernementales, au Koweït et à Nauru, après une crise opposant le parlement et le gouvernement, ainsi qu'au Turkménistan et au Zimbabwe, dans le cadre d'un nouveau compromis constitutionnel.

En revanche, le gouvernement de coalition de Vanuatu, qui rassemble 8 partis, a résisté à six motions de censure déposées avant la fin du mandat parlementaire, et les élections se sont finalement déroulées en septembre 2008. Les électeurs ont reconduit au Parlement 15 partis et 4 indépendants, ce qui a entraîné la formation d'un nouveau gouvernement de coalition.

Le MDC est devenu le premier parti de l'Assemblée, avec 100 sièges sur les 210 que compte la chambre. Le ZANU-PF, qui a remporté 99 sièges, a perdu la majorité à l'Assemblée pour la première fois depuis l'indépendance en 1980. Le Parlement n'a pas tenu sa première séance avant le 25 août, près de six mois après les élections.

Le ZANU-PF, le MDC et la faction Arthur Mutambara du MDC ont signé un accord de partage du pouvoir le 15 septembre, mais ont continué à se disputer les postes clés. Le nouveau gouvernement a été finalement formé en février 2009.

Mongolie

Date des élections : 29 juin 2008

Participation électorale : 1 139 984 (74,31 %)

Les résultats des élections ont été très controversés en Mongolie. La population étant descendue dans la rue pour manifester, l'état d'urgence a été proclamé pendant quatre jours.

Après les élections précédentes, tenues en 2004, le Parti populaire révolutionnaire mongol (MPRP) et la Coalition démocratique pour la patrie, dirigée par le Parti démocratique (DP), ont formé le premier gouvernement de coalition

du pays depuis l'introduction du système multipartite en 1990. Le gouvernement est toutefois resté fragile et divisé.

Dans la période qui a précédé les élections de 2008, les gisements miniers récemment découverts dans le pays, notamment de cuivre, d'or et de charbon, et l'usage qu'il fallait en faire ont tenu une grande place dans le débat. Le MPRP voulait que le gouvernement garde le contrôle de ces ressources tandis que le DP plaidait pour une participation du secteur privé.

Un collège international de 16 observateurs a déclaré que les élections dans l'ensemble avaient été libres et régulières. Le MPRP s'est déclaré vainqueur mais a été accusé par le DP d'avoir truqué les élections. D'importantes manifestations populaires ont donné lieu à des actes de violence : le siège du MPRP a été incendié, au moins cinq personnes ont été tuées et des centaines blessées. Le Président Enkhbayar a proclamé l'état d'urgence pendant quatre jours dans la capitale.

Boycotté par le DP, le Parlement a tenté quatre fois en vain d'atteindre le quorum des deux tiers, nécessaire à l'intronisation des nouveaux membres. Il y est finalement parvenu et a siégé le 28 août. Le MPRP et le DP ont depuis formé un nouveau gouvernement de coalition.

Pays sans parlement actif, 2003–2008



■ Dissolution du Parlement ■ Rétablissement du Parlement

PARTICIPATION ÉLECTORALE

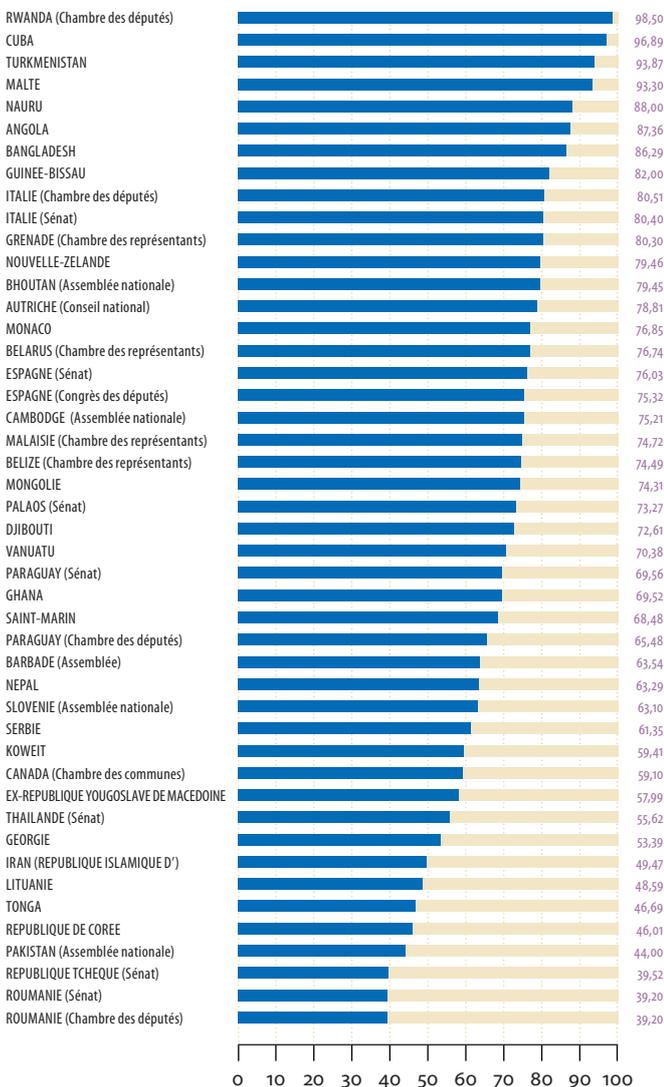
Pour les pays pour lesquels on dispose de données, la participation électorale a augmenté dans 14 pays (37,84 %) mais a baissé dans 23 autres (62,16 %) par rapport à celle du scrutin législatif précédent. La hausse moyenne a été de 8,45 points; la baisse moyenne, de 7,39 points. La participation électorale a augmenté ou baissé de plus de dix points dans 11 pays.

Koweït

Date des élections : 17 mai 2008
Participation électorale : 214 886 (59,41 %)

Les élections de 2008 ont été déclenchées par une crise opposant le gouvernement et le parlement ainsi que par des tensions sectaires. Une succession de motions de censure déposées au parlement contre des ministres ont entraîné quatre remaniements ministériels depuis les dernières élections, ce qui traduit le désaccord sur les augmentations de salaire accordées dans le secteur public dans un contexte

Participation électorale en 2008 (Suffrages exprimés/électeurs inscrits, en %)



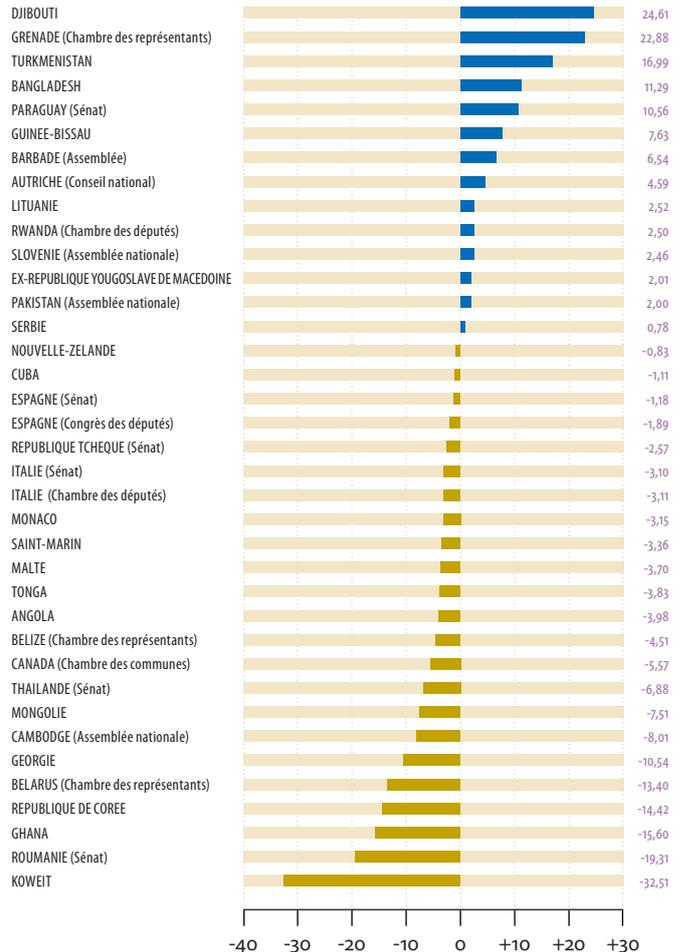
d'inflation record. Suite à la démission du gouvernement le 17 mars, l'émir a dissous le Parlement, l'accusant d'irresponsabilité et invoquant la nécessité de préserver l'unité nationale. La participation électorale (59,41 %) a été inférieure de 32 points à celle des élections de juin 2006, date à laquelle les femmes avaient eu pour la première fois le droit de voter et de présenter leur candidature.

Turkménistan

Date des élections : 14 décembre 2008
Participation électorale : 2 594 658 (93,87 %)

C'étaient les premières élections législatives depuis la mort en décembre 2006 de l'ancien Président Saparmurat Niyazov, qui gouvernait le pays depuis seize ans. Pour la première fois, les partis politiques et mouvements légalement enregistrés étaient autorisés à présenter des candidats mais, à l'échéance du délai fixé pour le dépôt des candidatures, aucun nouveau parti n'avait été créé. En conséquence, tous les candidats étaient membres du seul parti légal du pays, le Parti démocratique du Turkménistan (DPT), et d'autres entités rassemblées à l'intérieur du Mouvement pour le renouveau national. La participation électorale en 2008 a atteint 93,87 %, soit 17 points de plus qu'en 2004, lors des précédentes élections législatives, mais bien moins que les 99,6 % officiellement enregistrés en 1999.

Ecart de participation électorale entre les scrutins de 2008 et les élections précédentes, en %



LES PARLEMENTS INCLUSIFS

La proportion moyenne des femmes dans les chambres des parlements à travers le monde a atteint un record absolu de 18,3 % en 2008. Elle a augmenté dans près de 60 % des chambres dont les membres sont élus au suffrage direct. Ces chiffres masquent cependant de grandes disparités, puisqu'ils vont de 56,3 % au Rwanda, qui est le niveau le plus élevé, à zéro au Belize (Chambre des représentants), à Nauru et dans les Palaos (Chambre des délégués).

Les systèmes électoraux et l'organisation des partis continuent d'avoir une incidence sur l'élection des femmes. En effet, celles-ci réussissent mieux dans les pays à scrutin proportionnel que dans les pays à scrutin majoritaire à un tour :

- Dans les 14 chambres uniques ou basses élues au scrutin proportionnel, les femmes ont remporté en moyenne 24,5 % des sièges.
- Dans les 10 chambres élues selon un système électoral mixte (associant des éléments des scrutins proportionnel et majoritaire), les femmes ont été élues à 21,4 % des sièges.
- Dans les 22 chambres appliquant le système du scrutin majoritaire, 18 % en moyenne des parlementaires élus étaient des femmes.

L'adoption de mesures spéciales a aussi contribué à renforcer la représentation des femmes en 2008. Dans les pays qui en ont adopté, les femmes élues occupent en moyenne 24 % des sièges parlementaires, contre 18 % dans les pays qui ne l'ont pas fait.

Rwanda

Date des élections : 15–18 septembre 2008

Participation électorale : 4 697 689 (98,5 %)

Avec 45 sièges sur 80, les femmes ont remporté la majorité des sièges (56,25 %) à la Chambre des députés du Rwanda. C'est la première fois au monde qu'une chambre unique ou basse est dans ce cas. Comme selon la Constitution du pays, au moins 30 % des postes dans les instances décisionnaires doivent revenir aux femmes, 24 sièges de la Chambre des députés leur étaient réservés. En plus, les femmes ont gagné un siège réservé aux jeunes, et 20 sièges pour lesquels elles étaient en compétition avec des hommes selon le système de représentation proportionnelle adopté par le pays. Elles détiennent aussi 34,62 % des sièges du Sénat.

Pour une analyse plus fouillée, se reporter à la publication de l'UIP, *Les femmes au parlement en 2008 : regard sur l'année écoulée*.

Changements de système électoral en 2008

- **Bhoutan :** Un décret royal de 2007 prévoyait des élections nationales avec la participation de partis politiques.



▲ Roumanie : Une femme rom s'apprête à voter dans un bureau de vote de Bucarest.
© AFP/Daniel Mihalescu

La précédente Assemblée nationale était un organe plus large et non partisan.

- **Malte :** Le parti qui obtient le pourcentage le plus élevé de « premiers suffrages » se voit maintenant attribuer des « sièges en prime » à la Chambre des représentants, s'il en a besoin pour être majoritaire.
- **Roumanie :** La représentation proportionnelle a été remplacée par un système électoral mixte. Dans les circonscriptions où les candidats n'obtiennent pas plus de 50 % des voix, les sièges sont distribués entre les partis politiques selon le pourcentage des voix qu'ils ont obtenues à l'échelle nationale.
- **Saint-Marin :** L'introduction en mai 2007 d'un seuil pour être représenté au Parlement a favorisé la formation de coalitions électorales. La loi électorale a été à nouveau amendée en août 2008 pour accorder des « sièges en prime » à la coalition ayant obtenu le plus grand nombre de voix afin de lui permettre de détenir une majorité dans la nouvelle assemblée.

18

C'est le nombre des groupes minoritaires qui ont reçu un siège à la Chambre des députés roumaine après les élections. Selon la loi électorale, les organisations de minorités nationales légalement constituées qui n'ont pas obtenu assez de voix pour être représentées dans l'une ou l'autre chambre ont droit à un siège chacune à la Chambre des députés – à condition qu'elles aient obtenu au moins 10 % du nombre moyen des suffrages exprimés valables pour un député élu. De plus, les partis politiques représentant la minorité nationale hongroise en Roumanie ont remporté d'emblée 22 sièges à la Chambre des députés.

ÉLECTIONS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE PUBLICATION

La présente publication couvre toutes les élections législatives directes tenues en 2008, à l'échéance normale ou après dissolution. Elle ne couvre ni les chambres parlementaires élues indirectement, ni les chambres désignées. Des informations ne sont données sur les élections présidentielles que si elles se sont tenues en même temps que les législatives.

Dans des élections directes, ce sont les citoyens qui, par leur suffrage personnel, choisissent leurs représentants élus. Dans des élections indirectes, ce sont les membres d'un collège électoral qui élisent les représentants au nom des citoyens.

Toutes les données figurant dans le Panorama des élections législatives sont tirées de la base de données PARLINE de l'UIP sur les parlements nationaux (www.ipu.org/parline-f).

Tous les chiffres sont basés sur les données disponibles au 31 janvier 2009. Les données ont été vérifiées auprès des parlements, dans toute la mesure du possible.

Notes explicatives

Taux de participation électorale : Exprimé en pourcentage des votants par rapport aux inscrits. Dans les votants sont également inclus ceux qui mettent des bulletins blancs ou nuls dans l'urne. Les pays pour lesquels le taux de participation n'est pas disponible ont été exclus.

Par **nombre de membres directement élus**, on entend le nombre de parlementaires élus au suffrage direct au 31 janvier 2009. Ce chiffre comprend les sièges en surnombre mais exclut les sièges non attribués lors des élections générales.

Union interparlementaire

Créée en 1889, l'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation internationale des parlements des États souverains. En février 2009, les parlements de 154 pays étaient membres de l'UIP. Huit assemblées parlementaires régionales en étaient membres associés.

Union interparlementaire

5, chemin du Pommier – Case postale 330
CH-1218 Grand-Saconnex, Genève, Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : postbox@mail.ipu.org

Internet : www.ipu.org

Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies

220 East 42nd Street – Suite 3002
New York, N.Y. 10017, États-Unis d'Amérique

Téléphone : +1 212 557 58 80

Fax : +1 212 557 39 54

Courriel : ny-office@mail.ipu.org

Conception : Rick Jones (rick@studioexile.com)

Impression : SADAG, France

ISSN (imprimé) : 1819-0677 ISSN (en ligne) : 1819-0693

Élections législatives directes en 2008

PAYS	CHAMBRE	DATE DES ÉLECTIONS	NOMBRE DE MEMBRES DIRECTEMENT ÉLUS
ANGOLA	Assemblée nationale	5–6 septembre	220
AUTRICHE	Conseil national	28 septembre	183
BANGLADESH	Parlement	29 décembre	300
BARBADE	Assemblée	15 janvier	30
BÉLARUS	Chambre des représentants	28 septembre	110
BELIZE	Chambre des représentants	7 février	31
BHOUTAN	Assemblée nationale	24 mars	47
CAMBODGE	Assemblée nationale	27 juillet	123
CANADA	Chambre des communes	14 octobre	308
CUBA	Assemblée nationale du Pouvoir populaire	20 janvier	614
DJIBOUTI	Assemblée nationale	8 février	65
ESPAGNE	Congrès des députés	9 mars	350
ESPAGNE	Sénat	9 mars	208
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	Chambre des représentants	4 novembre	435
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	Sénat	4 novembre	35
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	Assemblée de la République	1–29 juin	120
GÉORGIE	Parlement	21 mai	150
GHANA	Parlement	7 décembre	228
GRENADE	Chambre des représentants	8 juillet	15
GUINÉE-BISSAU	Assemblée nationale populaire	16 novembre	100
GUINÉE ÉQUATORIALE	Chambre des représentants du peuple	4 mai	100
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Assemblée consultative islamique	14 mars–25 avril	286
ITALIE	Chambre des députés	13–14 avril	630
ITALIE	Sénat	13–14 avril	315
KOWEÏT	Assemblée nationale	17 mai	50
LITUANIE	Parlement	12–26 octobre	141
MALAISIE	Chambre des représentants	8 mars	222
MALTE	Chambre des représentants	8 mars	69
MONACO	Conseil national	3 février	24
MONGOLIE	Grand Khoural de l'État	29 juin	75
NAURU	Parlement	26 avril	18
NÉPAL	Assemblée constituante	10 avril	575
NOUVELLE-ZÉLANDE	Chambre des représentants	8 novembre	122
PAKISTAN	Assemblée nationale	17 février	270
PALAOS	Chambre des délégués	4 novembre	16
PALAOS	Sénat	4 novembre	13
PARAGUAY	Chambre des députés	20 avril	80
PARAGUAY	Sénat	20 avril	45
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Assemblée nationale	9 avril	299
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Sénat	17–25 octobre	27
ROUMANIE	Chambre des députés	30 novembre	334
ROUMANIE	Sénat	30 novembre	137
RWANDA	Chambre des députés	15–18 septembre	53
SAINT-MARIN	Grand Conseil général	9 novembre	60
SERBIE	Assemblée nationale	11 mai	250
SLOVÉNIE	Assemblée nationale	21 septembre	90
SWAZILAND	Assemblée	19 septembre	55
THAÏLANDE	Sénat	2 mars	76
TONGA	Assemblée législative	23–24 avril	9
TURKMÉNISTAN	Assemblée	14 décembre	125
VANUATU	Parlement	2 septembre	52
ZIMBABWE	Assemblée	29 mars	210
ZIMBABWE	Sénat	29 mars	60